



SOIXANTE ANS DE COMBATS POUR LA JUSTICE DE LUTTES POUR L'ÉGALITÉ ET DE VICTOIRES POUR LES TRAVAILLEURS



PLAN D'ACTION

TEL QU'ADOPTÉ AU CONGRÈS DE 2024



Plan d'action 2024 du SCFP de l'Ontario

Contenu

Introduction	1
Crise de l'accessibilité financière	4
L'organisation en profondeur	8
Elections	Error! Bookmark not defined.
Équité	12
Climat	16
Justice fiscale.....	20
Tory Lip Service	21
Privatisation	24
Conclusion.....	27

Une grande partie du travail d'oppression consiste à contrôler l'imagination.
-Saidiya Hartman

Introduction

1. La convergence de crises multiples, notamment l'escalade de l'urgence climatique, le creusement du gouffre des inégalités économiques, l'injustice sociale persistante, l'érosion des valeurs démocratiques, l'escalade des tensions géopolitiques et les attaques dangereuses des groupes d'extrême droite et leurs liens avec la politique dominante, représente un défi sans précédent pour les travailleurs, ici au Canada et dans le monde entier. Ces crises interconnectées ne sont pas des événements isolés, mais plutôt les symptômes d'un système qui privilégie les profits des entreprises au détriment du bien-être humain et de la santé de la planète.
2. Les membres du SCFP Ontario, qui représentent un échantillon diversifié de secteurs et de communautés, sont en première ligne de ces crises. Nous vivons directement les effets dévastateurs de la crise climatique, la précarité des emplois faiblement rémunérés, la discrimination persistante à laquelle sont confrontés les groupes marginalisés, l'austérité chronique des services publics et l'assaut contre nos droits démocratiques. Nous comprenons que ces défis ne peuvent être résolus de manière isolée, mais qu'ils nécessitent une approche globale et transformatrice qui s'attaque aux causes profondes de l'injustice et de l'inégalité.
3. Ce plan d'action sert de feuille de route à notre syndicat pour mobiliser notre pouvoir collectif, construire une solidarité avec des alliés à travers les mouvements, et exiger des actions audacieuses de la part de nos élus. Nous ne serons pas des observateurs passifs face à ces crises, mais plutôt des agents actifs du changement, plaidant pour des politiques qui protègent notre planète, améliorent nos communautés et garantissent un avenir juste et équitable pour tous les travailleurs. Ce plan présente nos priorités stratégiques, nos principales revendications et les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Grâce à l'éducation, à l'organisation, au plaidoyer et à l'action directe, nous exploiterons le pouvoir de notre voix collective pour construire une société plus résiliente, plus inclusive et plus démocratique.

La réponse du gouvernement conservateur de Ford aux manifestations a été de plus en plus musclée, ce qui a jeté un froid sur le droit de manifester et d'exprimer des opinions divergentes.

Paysage politique

4. Le climat politique en Ontario est enraciné dans l'austérité et le sous-financement des services publics imposés par le gouvernement conservateur de M. Ford, dans sa poursuite inébranlable de la privatisation et dans la criminalisation de la dissidence et de la protestation.
5. Ces politiques érodent les services publics vitaux, exacerbent les conditions de travail précaires et étouffent la participation démocratique. Les services publics font l'objet de coupes budgétaires ou sont de plus en plus confiés à des entreprises privées, et les travailleurs du secteur public sont confrontés à un climat de négociation difficile, marqué par des restrictions budgétaires. Simultanément, la réponse du gouvernement conservateur Ford aux manifestations a été de plus en plus musclée, refroidissant le droit de manifester et d'exprimer son désaccord.
6. Parallèlement à ces défis, la crise du coût de la vie continue de s'aggraver et l'accessibilité au logement reste hors de portée. L'inflation record et la baisse des salaires réels font que les travailleurs ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Parallèlement, les effets dévastateurs de la crise climatique deviennent chaque année plus évidents, les phénomènes météorologiques extrêmes, les incendies de forêt et les inondations devenant plus fréquents et plus graves. En outre, la montée de la haine et de l'intolérance menace davantage notre tissu social, créant un environnement de peur et de division. Les peuples et les communautés historiquement exploités, notamment les peuples autochtones, les groupes Noirs et racialisés, les individus 2SLGBTQIA+ (bi spirituels, lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexuels, asexuels et de genre différent) et les minorités religieuses, sont confrontés à une discrimination et à une violence accrues.
7. Cependant, au milieu de ces défis, un mouvement puissant est en train d'émerger. Les travailleurs et les communautés s'unissent et refusent d'accepter le statu quo. Nous sommes témoins d'un engagement renouvelé en faveur de l'action collective, d'une demande de justice sociale et d'une détermination à construire un avenir meilleur pour tous. Les travailleurs s'organisent et dénoncent les conditions de travail injustes, les financements inadéquats et l'érosion des services publics. Les groupes communautaires se mobilisent pour résoudre les problèmes d'accessibilité financière, plaider en faveur de l'action climatique et lutter contre la haine et l'intolérance.
8. Une grande partie de ce à quoi nous sommes confrontés en Ontario se produit également à l'extérieur de nos frontières. Dans le monde entier, 2024 est une année de

paradoxe démocratique. Un pourcentage stupéfiant de 49 % de la population mondiale, dans 64 pays, aura des élections cette année ; cependant, la montée des forces d'extrême droite et fascistes menace le fondement même de la démocratie. Des dirigeants politiques tels que Viktor Orbán, Premier ministre hongrois, Marine Le Pen, cheffe du parti français du Rassemblement national, et Giorgia Meloni, Premier ministre italienne, incarnent l'extrême droite sur des questions centrales telles que l'immigration et les droits de l'homme, et leur popularité ne cesse de croître.

Le chef du parti conservateur fédéral, Pierre Poilievre, est notre version au Canada.

Comme de nombreux syndicats à travers le monde, le SCFP Ontario répond à l'appel de solidarité du peuple palestinien et des syndicats palestiniens.

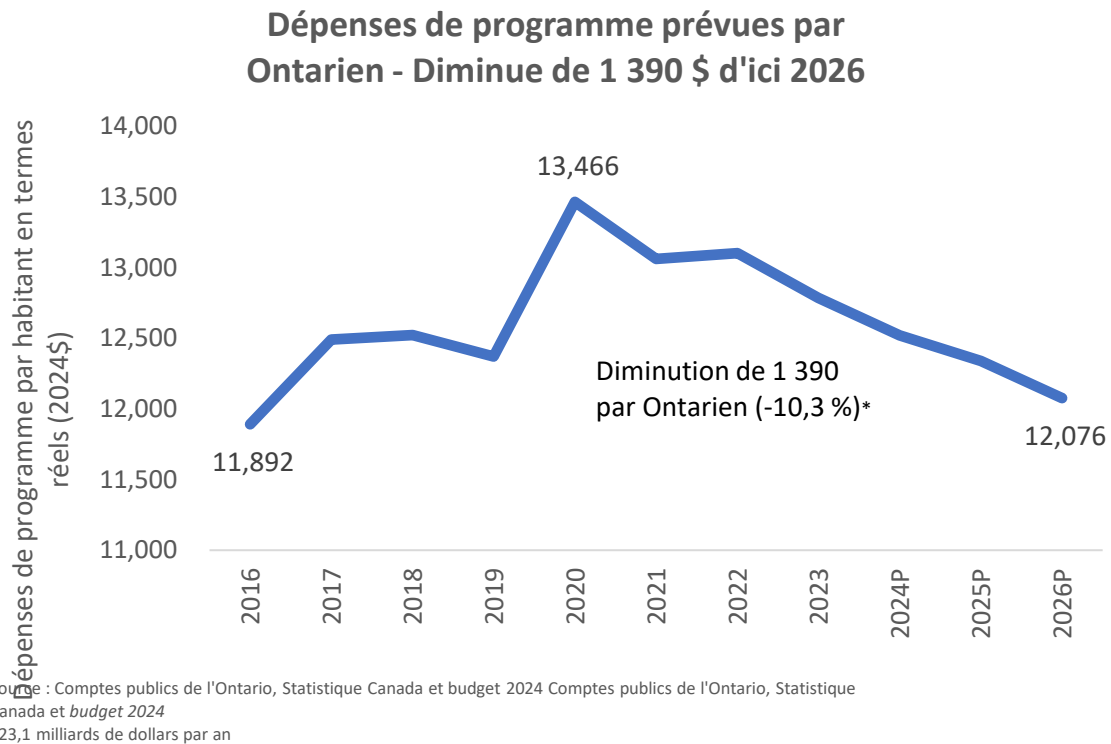
9. Le moment présent peut sembler inévitable et notre capacité de réaction peut sembler inadéquate. Mais nous devons canaliser la frustration et la colère que nous ressentons en imaginant activement de nouvelles possibilités et en renforçant les liens de solidarité.
10. Alors que le monde continue de regarder le génocide se dérouler à Gaza, nous sommes également témoins de la réponse inspirante et courageuse du peuple palestinien. Comme tant d'autres syndicats à travers le monde, le SCFP Ontario répond à l'appel de solidarité du peuple palestinien et des syndicats palestiniens.
11. Les récents campements de solidarité avec les Palestiniens dans plus de 20 pays à travers le monde, y compris ici en Ontario, sont un excellent exemple du refus croissant d'accepter le statu quo. Ces mouvements de solidarité ont rejeté la complaisance et la complicité et, au contraire, continuent à faire pression sur le pouvoir. Les campements ne sont pas seulement des lieux où des revendications sont formulées et rejetées, ce sont aussi des espaces où les gens se rassemblent, prennent des décisions collectives et pratiquent activement la solidarité. Ils offrent un aperçu de modes de vie alternatifs et une vision de nouveaux mondes plus justes.
12. Leurs tactiques et leur esprit font écho aux luttes historiques du mouvement ouvrier et témoignent du pouvoir durable de l'action collective. Tout comme les travailleurs en grève occupent les usines, perturbent le cours normal des affaires et forment des piquets de grève pour exiger de meilleures conditions, les campements d'étudiants sont une manifestation physique de la dissidence, perturbant la complaisance des administrations universitaires et exigeant des actions en faveur de la Palestine. En occupant l'espace et en entravant le déroulement de la vie quotidienne, les deux mouvements mettent en évidence le pouvoir de l'action collective et la nécessité de la perturbation pour atteindre leurs objectifs. Les campements d'étudiants sont un prolongement contemporain de l'héritage du mouvement ouvrier qui utilise l'action directe pour remettre en cause les structures du pouvoir et défendre la justice, pour finalement mettre en œuvre de nouvelles possibilités.

13. La violence exercée contre le peuple palestinien s'inscrit dans la continuité de la violence exercée contre les peuples du Soudan, de la République démocratique du Congo, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée occidentale, d'Haïti, du Myanmar, du Tigré, du Yémen, des Kanaks de Nouvelle-Calédonie et des peuples autochtones de l'île de la Tortue. Cette violence s'inscrit dans le cadre plus large de la criminalisation de l'opposition qui est de plus en plus fréquente. Il s'agit d'une tentative de nous acclimater à des souffrances déraisonnables.
14. Nous ne devons pas nous désensibiliser face à cette nouvelle tendance. Nous ne pouvons pas permettre que la normalisation de la violence et de l'oppression de l'État devienne le nouvel ordinaire. Qu'il s'agisse des villes de flics, de la violence exercée contre la nation Wet'suwet'en et d'autres défenseurs des terres autochtones ou de la violence policière sur les lignes de grève, comme on l'a vu à la section locale 3903 du SFCP, la militarisation et la criminalisation de la vie quotidienne doivent faire l'objet d'une opposition organisée et féroce.
15. Nos luttes à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières sont interconnectées et exigent une réponse collective qui, en fin de compte, démantèle les systèmes qui permettent de telles atrocités. Ce n'est que par une solidarité inébranlable et une organisation collective que nous pourrions réimaginer un avenir où d'autres possibilités s'offrent à nous.

Crise de l'accessibilité financière

16. Chez nous, nous restons plongés dans une crise de l'accessibilité financière qui, malgré la baisse de l'inflation, est plus présente que jamais.
17. La facture d'épicerie d'une famille moyenne a augmenté de 4 131 dollars par rapport à 2019. Pourtant, le seul soulagement que nous avons obtenu du gouvernement conservateur de Ford est une réduction de la taxe sur l'essence d'une valeur d'environ trois dollars et dix-neuf cents pour chaque plein d'essence - à peine plus que les pièces de monnaie qui tombent entre les coussins du canapé.
18. Bien que le projet de loi 124 inconstitutionnel ait été renversé grâce à l'organisation militante du SFCP Ontario et du mouvement syndical dans son ensemble, de nombreux travailleurs n'ont pas encore été « [rendus] entiers à la lumière de l'inconstitutionnalité du projet de loi 124 » (comme l'indique le paragraphe 63 du plan d'action 2023 du SFCP Ontario). En outre, la baisse des revenus réels est une caractéristique du marché du travail de l'Ontario depuis plus de 15 ans. Alors que nos salaires réels diminuent, les salaires des PDG continuent d'atteindre de nouveaux sommets et sont maintenant 246 fois supérieurs au salaire du travailleur moyen.

19. L'austérité dans les services publics se poursuit sans relâche. En tenant compte de l'inflation et de la croissance démographique, le financement des services publics en Ontario diminuera de 2,1 % en 2024, de 1,4 % en 2025 et de 2,1 % en 2026. Les dépenses de programmes pour les services publics diminueront de 1 390 \$ par Ontarien d'ici 2026. Toute leçon de pandémie sur la nécessité et la fragilité de nos services publics a été oubliée depuis longtemps (ou probablement ignorée) par ceux qui détiennent le pouvoir.



20. La question qui fait la une des journaux ces jours-ci est celle du logement. Selon un récent sondage Angus Reid, 85 % des Ontariens pensent que les conservateurs de M. Ford n'obtiennent pas de bons résultats en matière d'accessibilité au logement. Pourtant, dans tous les titres, les articles d'opinion et les documents de réflexion, rares sont ceux qui parlent de logements sociaux et subventionnés.

21. On nous dit que nous traversons une « crise du logement », mais pour beaucoup, la situation n'a pas changé depuis longtemps. Il ne s'agit pas d'une crise, mais du capitalisme à l'œuvre, cultivé et entretenu par les propriétaires, les promoteurs et leurs alliés à tous les niveaux de gouvernement pour maximiser les profits. Doug Ford traite le logement comme une marchandise, et non comme un droit, ce qui entraîne des prix

astronomiques et laisse des millions de personnes sans toit décent au-dessus de leur tête.

22. Ce problème ne sera pas résolu par le « marché libre ». Tant que l'hébergement sur le site aura un prix, il sera intrinsèquement hors de portée pour de nombreuses personnes. Lorsque le gouvernement refuse de construire des logements sociaux, il est certain que des communautés entières seront laissées à l'abandon.
23. Le développement que nous voyons partout n'est pas un progrès. Il s'agit de riches investisseurs qui tirent des bénéfices, revendent des logements bon marché et remodelent les quartiers pour attirer les nantis. Pour beaucoup, en particulier les communautés Noires et racialisées, cette soi-disant « rénovation urbaine » n'a signifié rien d'autre que la destruction.
24. Les riches continuent de piller tout ce qui devrait être commun et méprisent ceux d'entre nous qui osent penser autrement.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

25. Collaborer avec des alliés pour résoudre la crise du logement, en préconisant des solutions non fondées sur le marché, telles que des logements sociaux abordables, des logements publics appartenant au gouvernement, des fiducies foncières et des coopératives ; et nous travaillerons avec le SCFP national pour élaborer un langage pour la table de négociation sur le logement pour les travailleurs.
26. Soutenir des mesures qui interdisent les expulsions motivées par le profit, qui renforcent la nécessité d'un contrôle des loyers et des logements vacants, de logements de transition, qui créent une liste de ressources pour les centres d'aide au logement à l'intention des membres victimes d'expulsion, et qui développent le système des refuges.
27. Continuer à souligner la nécessité pour nos régimes de retraite d'investir dans le logement abordable et de se désengager des entreprises qui exacerbent l'inabordabilité du logement.
28. S'opposer activement à la création par le projet de loi 23 d'une définition édulcorée du « logement abordable » à l'échelle de la province, qui a peu de chances d'être abordable pour de nombreux Ontariens. Nous ferons pression pour que le logement reste accessible à tous et exigerons une définition de l'abordabilité qui reflète les besoins réels des Ontariens.
29. Poursuivre notre campagne de sensibilisation du public afin de réfuter l'idée fautive selon laquelle les salaires sont à l'origine de l'inflation, en soulignant plutôt le rôle

préjudiciable des profits et de la cupidité des entreprises dans l'augmentation des prix, tout en mettant l'accent sur l'impact des personnes fortunées qui se soustraient à leur juste part de contributions.

30. Réinitialiser une campagne fiscale pour exiger que les riches et les entreprises paient leur juste part d'impôts afin de collecter l'argent dont nous avons besoin pour financer les services dont nous bénéficions tous. La campagne soulignera que les travailleurs ont supporté le poids de l'inflation et que les profits des entreprises sont le principal moteur de la hausse des prix.
31. Veiller à ce que nos membres comprennent bien l'impact de l'inflation sur les salaires réels et plaider en faveur de revendications plus fortes lors des négociations afin d'atténuer l'érosion des salaires.
32. Travailler avec les secteurs et les conseils de négociation pour élaborer des revendications salariales sectorielles et mettre en œuvre des stratégies d'engagement de la communauté et des membres pour atteindre ces revendications, afin que les salaires de nos membres cessent de baisser par rapport à l'inflation.
33. Remettre en question le discours du gouvernement sur la crise de la sécurité publique visant à développer les institutions policières et carcérales, qui perpétuent la criminalisation des communautés marginalisées, y compris les sans-abri.
34. Défendre activement le droit de manifester et de faire du piquetage, en reconnaissant que ces actions sont des éléments essentiels d'une démocratie florissante et qu'elles sont protégées par la Charte des droits et libertés. Nous condamnons les récentes tentatives de certains politiciens municipaux d'introduire des motions anti-démocratiques qui cherchent à limiter ces droits fondamentaux en réponse à des protestations pacifiques. Ces initiatives néfastes menacent de refroidir la participation démocratique et ont un impact disproportionné sur les communautés marginalisées.
35. S'opposer à toute coercition exercée sur les travailleurs du secteur public pour qu'ils participent au déplacement de militants progressistes ou de personnes non logées en Ontario, en affirmant leur droit légal de refuser un travail qui met en danger leur sécurité et celle des autres, même si leur employeur leur en donne l'ordre.
36. Persévérer dans la défense des pensions universelles, en s'efforçant d'obtenir un régime de pension à prestations définies indexé sur l'inflation afin de garantir la sécurité financière de tous les travailleurs.
37. Continuer à s'opposer à l'expansion des pouvoirs des maires forts de l'Ontario, qui sont de plus en plus utilisés pour saper les processus démocratiques dans la gouvernance municipale. Nous plaiderons pour un retour à un processus décisionnel collaboratif qui respecte les voix des élus et des communautés qu'ils représentent.

Depuis 2019, un travailleur syndiqué sur deux en Ontario a fait grève, ce qui est sans précédent dans l'histoire récente.

Organisation en profondeur

38. En partie à cause de la crise de l'accessibilité, les membres du SCFP Ontario et le mouvement syndical dans son ensemble ont constaté un regain de militantisme dans

nos rangs. Depuis 2019, un travailleur syndiqué sur deux en Ontario a fait grève, ce qui est sans précédent dans l'histoire récente. Nous savons que les grèves renforcent la mémoire musculaire et créent un esprit dans lequel les travailleurs reconnaissent que pour être bien traités sur le lieu de travail et être payés équitablement, les travailleurs doivent utiliser leur voix, s'organiser et être prêts à retirer leur travail.

39. Cet esprit a été incarné par les 55 000 travailleurs des commissions scolaires qui ont entamé une grève illégale pour défier les conservateurs de Ford qui utilisaient la clause dérogatoire pour leur retirer leur droit de grève constitutionnel.
40. L'exemple donné par les travailleurs des commissions scolaires continue d'inspirer notre mouvement à s'engager dans l'organisation en profondeur nécessaire pour exiger de meilleures conditions sur nos lieux de travail et dans nos communautés. D'innombrables syndiqués ont discuté, autour de leur table de cuisine, de la manière dont les syndicats profitent à la classe ouvrière. Ces conversations ont conduit à des taux d'approbation record des syndicats.
41. Les luttes et les succès des travailleurs au-delà des frontières sont une source d'inspiration pour nous tous. Depuis 2023, plusieurs travailleurs dans le monde se sont organisés et ont remporté des victoires importantes pour obtenir de meilleurs salaires, des avantages sociaux et la sécurité de l'emploi, notamment les travailleurs de Starbucks et d'Amazon en Amérique du Nord, les travailleurs de l'habillement au Cambodge, les travailleurs au salaire minimum au Chili et en Inde, les livreurs en Corée du Sud et les conférenciers d'université au Nigéria.
42. En tant que membres de la classe ouvrière, nous sommes confrontés à des défis et des menaces similaires de la part du capitalisme. La recherche du profit dans le capitalisme donne la priorité au gain individuel sur le bien-être collectif, ce qui conduit à l'exploitation, aux inégalités, à la dégradation de l'environnement, à la fragmentation et à l'instabilité financière. Ces menaces soulignent la nécessité d'un système plus équitable, durable et socialement responsable qui donne la priorité au bien-être et à la protection de l'environnement.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

43. Mettre l'accent sur la participation active des membres et des retraités afin d'obtenir des avancées pour les travailleurs, en mettant l'accent sur les travailleurs méritants sur le plan de l'équité.
44. Engager les sections locales dans des campagnes solides et bien soutenues menées par les travailleurs, y compris des grèves et des actions de solidarité, afin de s'opposer aux politiciens et aux gouvernements hostiles aux travailleurs.
45. Fournir à tous les membres un soutien complet en cas de grève et des ressources pendant les périodes de négociation difficiles.
46. Poursuivre notre campagne d'affiliation afin d'accueillir davantage de sections locales au sein du SCFP Ontario, ce qui nous permettra d'élargir notre champ d'action et d'accroître notre influence politique.
47. Aider les sections locales dans leurs efforts d'organisation interne, y compris les votes de représentation, en facilitant les discussions individuelles avec les membres.
48. Encourager les sections locales à obtenir les coordonnées des membres auprès des employeurs afin de faciliter une communication efficace et de renforcer notre capacité collective à défendre nos intérêts.
49. Promouvoir les ressources de grève disponibles auprès des sections locales qui revendiquent de meilleures conditions à la table des négociations et qui planifient des actions de grève.
50. Privilégier la solidarité en soutenant rapidement les actions de grève et en participant aux lignes de grève.
51. Continuer à soutenir les conférences sur la négociation coordonnée aux niveaux provincial et national, et encourager fortement les modèles de négociation coordonnée en mettant en lumière des exemples réussis de gains réels obtenus grâce à la coordination et à la négociation centralisée.

Élections

52. Chaque jour, nous nous efforçons de modifier les systèmes dans lesquels nous vivons et travaillons. Mais nos efforts sont particulièrement visibles pendant les élections. C'est à ce moment-là que de nombreux Ontariens commencent à prêter plus d'attention à la politique et à la manière dont elle affecte leur vie. Cela nous donne l'occasion de partager nos points de vue avec un public plus large et plus attentif. En tant que prestataires et utilisateurs de services publics, nous avons une perspective unique sur

l'importance d'un gouvernement qui valorise des services publics forts et nous avons vu de près les échecs d'un gouvernement qui ne les valorise pas.

M. Poilievre a voté contre le contrôle des cartes, une mesure qui simplifierait le processus de syndicalisation pour les travailleurs, et a exprimé son intention d'introduire des lois sur le droit au travail, qui mineraient le mouvement syndical en empêchant les syndicats de collecter les cotisations essentielles au financement des négociations collectives.

53. Actuellement, nous sommes censés être à 24 mois d'une élection provinciale, et la cote d'approbation du gouvernement conservateur de M. Ford reste élevée, bien que la cote personnelle de M. Ford soit l'une des plus basses du pays.

54. Des rumeurs circulent sur la possibilité d'élections provinciales anticipées, mais il semble plus probable que nous approchions des élections fédérales. Pierre Poilievre, le chef des conservateurs fédéraux, a su exploiter efficacement le mécontentement de la population en l'emballant dans des phrases accrocheuses. Conscient que les

électeurs s'opposent aux politiques qu'il entend mettre en œuvre, il s'appuie sur des slogans simplistes.

55. Comme de nombreux conservateurs du pays, M. Poilievre tente de séduire les électeurs travaillistes en se présentant comme une personne sympathique. Cependant, derrière cette façade se cache un politicien de carrière qui sert les intérêts des riches et des entreprises. Son soutien aux travailleurs et à la classe ouvrière est profondément insincère ; au lieu de cela, il incarne les politiques néfastes qui s'apparentent à celles de Donald Trump. S'il parvenait à devenir Premier ministre, il ne manquerait pas de porter atteinte aux droits des travailleurs et, plus largement, aux droits de l'homme.
56. Par exemple, M. Poilievre a voté contre le contrôle des cartes, une mesure qui simplifierait le processus de syndicalisation des travailleurs, et a exprimé son intention d'introduire des lois sur le droit au travail, qui mineraient le mouvement syndical en empêchant les syndicats de collecter les cotisations des membres, essentielles au financement des négociations collectives. En outre, il s'est opposé à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), qui visait à légiférer sur les droits des autochtones au Canada. En outre, il s'est constamment attaqué aux droits des transgenres, en s'opposant aux politiques visant à protéger et à soutenir la communauté transgenre.

57. Contrairement aux conservateurs, le NPD a laissé une empreinte notable sur le Canada grâce à une série de politiques percutantes. Ses initiatives ont contraint les libéraux au pouvoir à introduire des changements positifs qui touchent toutes les générations.
58. Parmi les réalisations les plus marquantes, le NPD a imposé l'introduction de soins dentaires complets, comblant ainsi une lacune critique dans le système de santé canadien et garantissant aux citoyens l'accès à des services dentaires essentiels. En outre, la mise en place d'un système de garde d'enfants à 10 dollars par jour a transformé la situation, en allégeant le fardeau financier des familles et en permettant à un plus grand nombre de parents de participer à la vie active tout en garantissant une éducation préscolaire de qualité à leurs enfants. En outre, l'engagement du NPD en faveur d'une fiscalité équitable est évident, puisqu'il a forcé la décision d'augmenter l'impôt sur les plus-values, une mesure visant à garantir que les personnes les plus riches contribuent à la société à leur juste mesure. Enfin, l'introduction d'une législation fédérale anti-briseurs de grève souligne l'engagement du NPD à protéger les droits des travailleurs et à promouvoir des pratiques de travail équitables.
59. Ces réalisations reflètent l'engagement plus large du NPD en faveur de la justice sociale, de l'équité économique et du bien-être de tous les Canadiens. Grâce à ses politiques et initiatives progressistes, le NPD a joué un rôle crucial dans l'édification d'une société plus inclusive et plus équitable pour les générations actuelles et futures.
60. En tant que plus grand syndicat du pays et de la province, nous avons la responsabilité de veiller à ce que nos membres soient bien informés sur les prochaines élections. Nous leur fournirons les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées et comprendre que le NPD est le seul parti qui représente les travailleurs.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

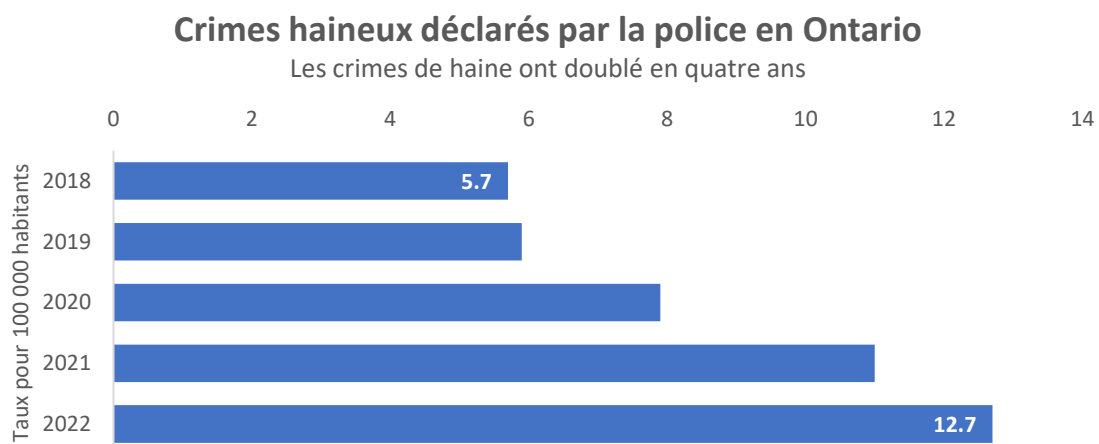
61. Travailler avec le SCFP national pour utiliser toutes les ressources disponibles afin d'empêcher les conservateurs fédéraux de prendre le pouvoir. Conformément à la décision de notre congrès national, nous encouragerons fortement les membres du SCFP à voter conformément à nos intérêts collectifs et à soutenir le NPD.
62. Utiliser les élections fédérales comme une opportunité stratégique pour améliorer les compétences et l'influence de nos membres. Nous profiterons de cette occasion pour offrir des séances de formation et d'habilitation, favorisant ainsi le développement des capacités et de la force au sein du SCFP Ontario.
63. Renforcer l'engagement électoral de nos membres, en les encourageant à participer non seulement en tant qu'électeurs mais aussi en tant que bénévoles actifs, afin d'amplifier encore notre impact sur le paysage politique. Nous plaiderons aussi vigoureusement pour la mise en œuvre d'un système électoral de représentation proportionnelle afin de garantir une représentation juste et équitable de tous les membres.

64. Veiller à ce que les problèmes des classes laborieuses soient pris en compte dans le débat général et fournir des analyses afin que les électeurs puissent voir clair dans la propagande et les mensonges des conservateurs fédéraux.
65. Travailler à l'identification, à la formation et au soutien des membres pour qu'ils deviennent des candidats du NPD et des candidats municipaux progressistes. Nous pensons qu'il est essentiel d'élire davantage de travailleurs à des postes de pouvoir, et notre syndicat a la responsabilité d'entretenir et de soutenir le talent et la passion de nos membres pour atteindre cet objectif.
66. Encourager davantage de membres à devenir actifs au sein du NPD afin de lui insuffler des valeurs progressistes, en veillant à ce que les politiques et les pratiques du parti s'alignent sur les nôtres.
67. Encourager les sections locales à signer des pactes de solidarité entre elles et à apporter un soutien politique et matériel lors des négociations, afin de contribuer à élever le niveau de salaire de tous les travailleurs.
68. Tout en préservant les structures de négociation existantes dans les secteurs à fort taux de syndicalisation, comme le secteur public au sens large, nous nous efforcerons de développer des modèles de négociation diversifiés et inclusifs, tels que la négociation sectorielle, afin d'autonomiser les travailleurs dans les secteurs à faible taux de syndicalisation, en leur garantissant un accès significatif à la syndicalisation et à la négociation collective.

Équité

69. En raison d'inégalités systémiques de longue date, les communautés autochtones, Noires, racialisées et immigrées sont confrontées de manière disproportionnée à l'insécurité financière, aux faibles revenus et à la précarité de l'emploi. Cette vulnérabilité est encore plus prononcée en période de difficultés économiques comme celle que nous traversons actuellement. Les ménages dont la richesse, les revenus et la sécurité de l'emploi sont limités sont plus susceptibles de subir des pressions financières, ce qui creuse encore davantage le fossé entre les nantis et les démunis. Nous savons également que ces inégalités systémiques sont influencées par la situation sociale de chacun (comme la race, le sexe ou le statut d'immigrant).
70. Les mesures d'austérité, telles que les coupes budgétaires de Doug Ford dans les services publics, nuisent de manière disproportionnée aux communautés marginalisées, qui dépendent de ces services pour des besoins essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux. Ces mesures intensifient les inégalités existantes et perpétuent un cycle de désavantages.

71. La richesse sert de tampon contre les chocs économiques, mais ce tampon est inégalement réparti, ce qui expose les communautés vulnérables. Les budgets gouvernementaux devraient donner la priorité à la fourniture de soutien et de ressources à ceux qui en ont le plus besoin, en agissant efficacement comme un coussin financier pendant les périodes difficiles. Cependant, le budget provincial actuel ne répond pas à ces besoins cruciaux, ce qui aggrave la situation précaire des communautés marginalisées.
72. En outre, dans le climat actuel, les groupes méritant l'équité sont confrontés à une menace croissante de l'extrémisme de droite, alimentée par une rhétorique et des politiques discriminatoires qui encouragent la haine.
73. Il est inquiétant de constater que les crimes haineux en Ontario ont plus que doublé en seulement quatre ans sous le gouvernement actuel, créant un environnement hostile et dangereux pour les communautés marginalisées. Il convient de noter l'augmentation alarmante des crimes de haine transphobes, qui a créé un climat de peur et d'insécurité pour la communauté transgenre. De même, la montée du racisme antimusulman et de l'antisémitisme est une tendance profondément troublante, alimentée par une rhétorique de division, la désinformation et l'incitation à la peur. Ces actes haineux, qui vont du harcèlement verbal à la violence physique, ont eu un impact dévastateur sur les individus et la communauté dans son ensemble. Cette tendance alarmante a fait de l'Ontario le pire taux de crimes haineux par habitant du pays. Ces attaques n'infligent pas seulement un préjudice émotionnel et physique, mais minent également la sécurité économique d'un groupe méritant l'équité, perpétuant ainsi un cycle de désavantages et d'exclusion.



74. L'augmentation des crimes de haine et l'impact disproportionné de la marginalisation sur certains groupes ont donné naissance à une forme de marginalisation qui se produit

lorsque des individus puissants cooptent la politique identitaire pour maintenir leur domination, en déplaçant l'attention des inégalités systémiques vers les identités individuelles. Cette approche simplifie les problèmes sociaux complexes, ce qui permet aux détenteurs du pouvoir d'éviter de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes. Pour lutter contre ce phénomène, nous devons donner la priorité à l'action collective et à la solidarité pour démanteler les inégalités structurelles, plutôt que de laisser les élites manipuler les politiques identitaires à leur profit.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

75. Amplifier les voix des travailleurs marginalisés, en offrant un soutien indéfectible contre toutes les formes d'attaques de la droite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du syndicat.
76. Renforcer nos efforts internes pour démanteler les systèmes de suprématie blanche au sein du SCFP Ontario, en utilisant notre Plan d'action organisationnel contre le racisme comme cadre d'orientation pour un changement transformateur, et poursuivre nos efforts pour que les sections locales adoptent ce travail nécessaire.
77. Se mobiliser contre les menaces et les agressions visant la communauté 2SLGBTQIA+, tout en faisant progresser nos initiatives de lutte contre la suprématie blanche fondées sur les principes énoncés dans notre guide « Reconnaître et résister à la suprématie blanche », élaboré par le Comité pour la justice raciale.
78. Collaborer avec la FTO et les partenaires de la coalition pour exhorter le gouvernement provincial à remédier rapidement aux violations généralisées de l'équité salariale en Ontario. En outre, plaider en faveur de la création d'un fonds dédié pour garantir une rémunération équitable aux travailleurs du secteur public.
79. Continuer à réclamer une augmentation des ressources en personnel au niveau national afin de rattraper l'important retard accumulé dans la résolution des problèmes d'équité salariale dans toute la province.
80. Plaider pour la nationalisation des droits de l'homme essentiels, tels que l'accès à l'eau, au logement, à la garde d'enfants, aux soins de longue durée et à d'autres services cruciaux.
81. Soutenir les secteurs engagés dans des initiatives de négociation sectorielle, en renforçant leur capacité à négocier des accords justes et équitables.
82. Mettre en place des mécanismes de soutien pour préserver et améliorer les services publics francophones désignés dans les communautés qui en dépendent.
83. Continuer à s'exprimer pour reconnaître et traiter le racisme anti-Noirs comme une crise urgente de santé publique.

84. Favoriser une collaboration étroite avec les mouvements de travailleurs migrants et sans-papiers afin de plaider en faveur d'une action gouvernementale sur les voies de légalisation et de décriminalisation des travailleurs migrants.
85. Revitaliser l'attention portée à l'équité salariale et à l'égalité de rémunération pour un travail égal, avec le leadership du comité des femmes, en reconnaissant que l'équité économique est une question fondamentale pour les femmes, tout en veillant à ce que les impacts distincts sur les femmes racialisées, Noires et autochtones soient pris en compte. Il s'agit notamment de renouer le dialogue avec des groupes de pression tels que Equal Pay Ontario afin de renforcer les lois et d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'égalité salariale. Nous travaillerons également avec les secteurs et les conseils de négociation pour élaborer des propositions cohérentes en vue d'une négociation coordonnée, en tenant compte de la diversité des situations des différents travailleurs. Nous collaborerons également avec la Formation syndicale pour offrir une formation améliorée sur la législation relative à l'équité salariale, ce qui permettra aux membres d'utiliser divers outils pour obtenir des salaires supplémentaires au-delà des augmentations habituelles prévues par les négociations.
86. Continuer à soutenir l'initiative du SCFP national pour des espaces syndicaux plus sûrs, en s'engageant à lutter contre la violence sexuelle, le harcèlement et l'oppression par l'éducation, le soutien et la formation à l'intervention des témoins, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre syndicat.
87. Combattre activement la rhétorique néfaste et les actions discriminatoires visant les communautés trans, y compris les attaques contre les enfants trans dans les écoles et la diabolisation des histoires drag dans les espaces publics tels que les bibliothèques. Nous restons déterminés à défendre des espaces inclusifs et des politiques qui protègent les droits et la dignité de toutes les personnes trans.
88. Plaider sans relâche pour que le gouvernement agisse et rende des comptes afin de garantir la pleine mise en œuvre et l'application des exigences légales de la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (Accessibility for Ontarians with Disabilities Act) en matière de conception et d'aménagement universels, en respectant les droits et la dignité de toutes les personnes handicapées.
89. Intensifier les efforts pour organiser et impliquer les jeunes travailleurs, tout en fournissant des ressources et des conseils aux syndicats locaux pour favoriser des environnements inclusifs et favorables à ce groupe démographique vital.
90. Réaffirmer son engagement à soutenir les actions de restitution des terres autochtones et à plaider en faveur de l'approvisionnement immédiat en eau potable de toutes les communautés autochtones, en reconnaissant les droits inhérents et la souveraineté des peuples autochtones.

91. Renforcer les efforts de syndicalisation des retraités, en encourageant l'engagement actif et la participation aux activités et campagnes syndicales afin de défendre les besoins et les intérêts de l'ensemble de la classe ouvrière.
92. Travailler avec la formation syndicale du SFCP pour s'assurer que les petites sections locales ayant un pourcentage plus élevé de travailleurs racialisés sont au courant des possibilités de formation offertes aux membres et aux sections locales. Nous travaillons également avec le bureau national du SFCP pour veiller à ce que ces sections locales bénéficient d'un soutien adéquat.

La confiance inébranlable dans les solutions de marché pour résoudre un problème de marché a encouragé les entreprises à rester passives. Plutôt que de perpétuer ce cycle, nous plaidons en faveur de réglementations gouvernementales solides qui limitent efficacement les émissions de carbone.

93. Lutter pour les droits des étudiants étrangers qui sont souvent amenés en Ontario sous de faux prétextes, puis maltraités, blâmés et menacés d'expulsion.

94. Exiger une couverture élargie des questions de genre dans le cadre de l'assurance santé de l'Ontario et inciter les autorités locales à négocier une couverture des questions de genre tant que des lacunes subsistent dans le cadre de l'assurance santé de l'Ontario.

Climat

95. Ces dernières années, la crise climatique est devenue un sujet de discorde tant dans la province que dans le pays. Les conservateurs fédéraux et provinciaux ont fait de la critique de la taxe carbone un élément clé de leur programme électoral. Cependant, ils n'ont pas encore proposé de plan concret pour faire face à la crise climatique. Ce silence est particulièrement inquiétant, étant donné l'impact disproportionné de la crise climatique sur les communautés vulnérables du Sud, y compris les migrants climatiques, et les personnes racialisées et à faible revenu du Nord.
96. Le Canada, comme d'autres gouvernements occidentaux qui prétendent être les premiers à réduire les émissions de carbone, aggrave en fait la catastrophe climatique, alors que nous voyons chez nous les résultats de l'inaction de manière de plus en plus alarmante, comme en témoignent les incendies de forêt qui ont récemment ravagé le pays.
97. La confiance inébranlable dans les solutions de marché pour résoudre un problème de marché a encouragé les entreprises à rester passives. Plutôt que de perpétuer ce cycle,

nous plaidons en faveur de réglementations gouvernementales solides qui limitent efficacement les émissions de carbone. Parmi ces réglementations, on peut citer les normes d'efficacité énergétique, l'élimination progressive des combustibles fossiles, l'établissement de normes strictes en matière d'économie de carburant, l'adoption de limites d'émissions, les réglementations sur le méthane et la mise en œuvre de codes de construction respectueux de l'environnement. S'appuyer sur un système réglementaire pour faire face à la crise climatique permet d'éviter qu'elle ne devienne un enjeu politique et, au contraire, de la reconnaître pour ce qu'elle est : un problème profondément urgent qui nécessite une action immédiate et significative.

98. Outre les réglementations visant les entreprises polluantes, nous devons veiller à ce que des ressources adéquates soient mises à la disposition des citoyens pour soutenir une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone. Il s'agit notamment d'investir dans la reconversion professionnelle et le développement des compétences, de soutenir les revenus et de renforcer les filets de sécurité sociale, de revitaliser les communautés et de diversifier l'économie, d'offrir une énergie propre abordable et accessible, et d'apporter un soutien ciblé aux groupes vulnérables.
99. Nous devons également nous réengager avec nos alliés de la Coalition de l'électricité de l'Ontario pour placer l'ensemble de la production, du transport et de la distribution d'énergie sous contrôle public, en donnant la priorité à l'expansion de la production d'énergie verte détenue et exploitée par l'État.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

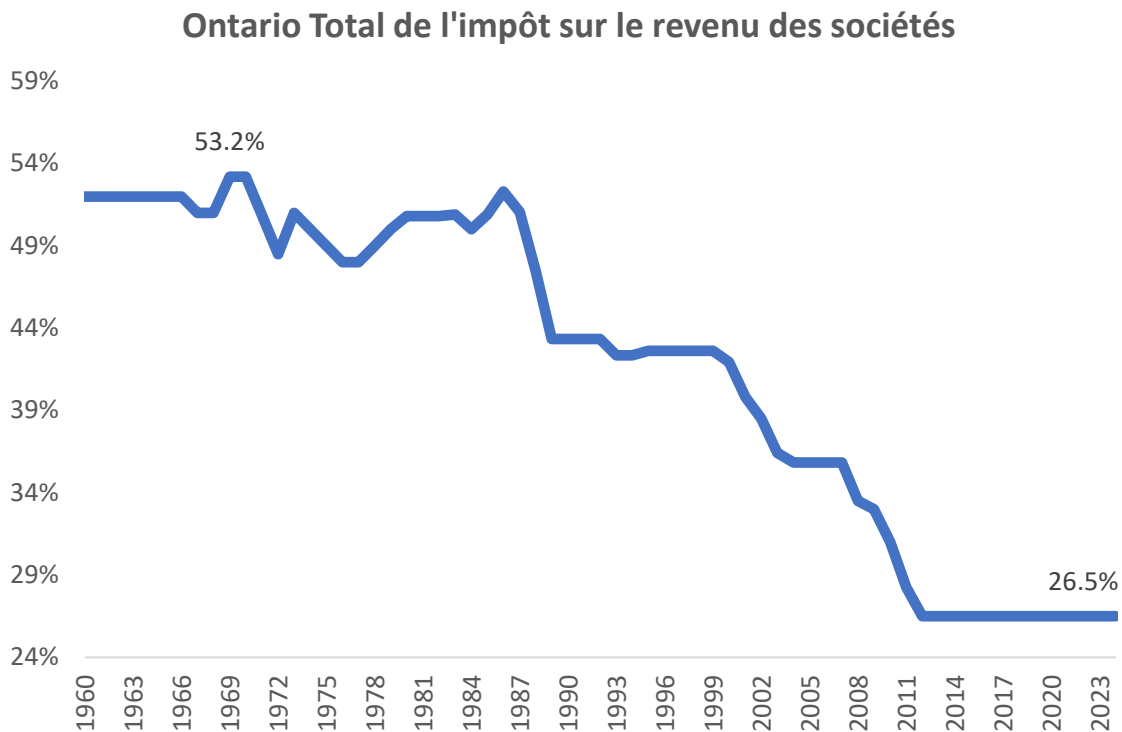
100. Notre syndicat s'opposera activement au commerce des armes et aux guerres impérialistes, reconnaissant leur impact dévastateur sur le climat et le fardeau disproportionné qu'elles font peser sur les communautés du Sud (y compris l'Afrique, l'Asie, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud). Nous plaiderons pour des politiques qui promeuvent la paix, le désarmement et le développement durable, en veillant à ce que les voix des personnes les plus touchées par les conflits et la crise climatique soient entendues et considérées comme prioritaires.
101. Plaider pour des stratégies proactives qui donnent la priorité aux services publics, aux communautés et aux travailleurs dans la lutte contre la crise climatique.

102. Encourager les syndicats locaux à intégrer les considérations relatives à l'équité et à la crise climatique dans les discussions sur les négociations collectives en travaillant avec les secteurs et le bureau national du SCFP sur les propositions de négociation.
103. Intégrer les droits des populations autochtones, les principes démocratiques et les droits des travailleurs en tant que composantes à part entière du plaidoyer en faveur de la justice climatique.
104. Collaborer avec les défenseurs des retraites pour préserver la sécurité des retraites des travailleurs en veillant à ce que les fonds de pension ne contribuent pas à la crise climatique.
105. En collaboration avec des alliés tels que Shift Action, nous plaidons pour que les régimes de retraite créent des plans d'action sur le climat, fixent des objectifs et des échéances pour se désinvestir des combustibles fossiles et divulguent publiquement ces objectifs et échéances, et sensibilisent les membres des régimes à l'importance d'un investissement éthique et respectueux de l'environnement de leurs salaires différés.
106. Mener une campagne vigoureuse en faveur d'amendements à la loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario afin de garantir que chaque travailleur de l'Ontario ait le droit de refuser un travail dangereux en raison de conditions météorologiques extrêmes (y compris, mais sans s'y limiter : chaleur extrême, froid extrême), de la fumée des feux de forêt, des inondations et, en outre, que la loi garantisse spécifiquement l'obligation de l'employeur d'accommoder les employés lorsqu'ils sont confrontés à des obstacles climatiques extrêmes sur le chemin du travail, tels que les inondations, les tempêtes de verglas et les incendies de forêt.
107. Soutenir officiellement l'initiative Youth Climate Corps (YCC). Exhorter le gouvernement de l'Ontario à collaborer avec le gouvernement fédéral pour établir et financer le YCC, avec un investissement fédéral initial de 1 milliard de dollars. Nous présenterons également cette initiative au SCFP national pour qu'il l'approuve et la défende au niveau fédéral.
108. Continuer à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement au sein de notre propre organisation, tout en sachant que notre objectif principal sera de plaider en faveur de réglementations strictes visant à responsabiliser les entreprises polluantes et à soutenir les travailleurs dans le cadre d'une transition juste vers une économie verte.
109. Approfondir notre collaboration avec les partenaires de la coalition qui travaillent activement à la lutte contre la crise climatique, notamment la Fondation David Suzuki, Environmental Defence, Greenpeace, Wilderness Committee, Sierra Club, Ecojustice, Pembina Institute et d'autres organisations partageant les mêmes idées.

110. Étudier un modèle de « responsable environnemental » mis en œuvre par UNISON, le plus grand syndicat du secteur public au Royaume-Uni, afin de déterminer si un programme similaire pourrait être mis en place au sein du SCFP.
111. Travailler en étroite collaboration pour plaider en faveur d'une politique environnementale forte de la part du NPD de l'Ontario et faire en sorte que cela soit un pilier de la prochaine campagne électorale provinciale.
112. Collaborer avec le SCFP national et le service de recrutement pour rechercher des opportunités de recrutement dans le secteur des énergies renouvelables.
113. Collaborer avec le comité de révision constitutionnelle pour évaluer la composition du Comité de justice climatique et réviser le mandat du Comité des pensions par rapport à la justice climatique. Au cours de ce processus, le conseil exécutif du SCFP Ontario travaillera en étroite collaboration avec le Comité de justice climatique afin d'assurer une forte représentation qui relie le travail sur la justice climatique au travail des divers secteurs, conseils de négociation et comités du SCFP Ontario.
114. Travailler avec nos comités sur les pensions et le climat et s'engager de manière proactive avec des alliés au sein du mouvement syndical pour construire une coalition puissante qui plaide en faveur du désinvestissement des combustibles fossiles dans les plans de pension. Nous tirerons parti de notre influence collective pour faire pression sur les gestionnaires de fonds de pension afin qu'ils adoptent des stratégies d'investissement responsables qui donnent la priorité à la durabilité environnementale.
115. Préparer une lettre type que les habitants peuvent utiliser pour faire pression sur leur employeur afin qu'il élabore et rende public un plan d'action climatique sur le lieu de travail ainsi qu'un calendrier, et qu'il fournisse des mises à jour publiques annuelles sur la réalisation des étapes proposées.
116. Continuer à travailler avec nos alliés pour le climat, dans notre lutte contre le projet de loi 185, *Cutting Red Tape to Build More Homes Act, 2024 (Loi de 2024 visant à réduire les formalités administratives pour construire plus de logements)*. L'accent mis par le projet de loi sur la réduction des formalités administratives sacrifie des protections environnementales cruciales et l'apport des communautés, ouvrant la voie à un développement non durable qui profite aux promoteurs plutôt qu'aux Ontariens. Il donne la priorité à la construction accélérée plutôt qu'au logement abordable, ce qui exacerbe la crise du logement existante en inondant le marché d'unités coûteuses hors de portée de la plupart des résidents. En outre, la législation prive les municipalités de leurs pouvoirs en matière de planification locale, ce qui sape la prise de décision démocratique et ne tient pas compte des besoins et des défis propres à chaque communauté.

Justice fiscale

117. Dans le dernier budget, le gouvernement a fait le point sur ses efforts de refonte du système fiscal, en indiquant qu'il avait consulté divers experts. Il est intéressant de noter que ces soi-disant « experts » semblent unanimement prôner l'abandon de l'imposition des revenus (tant des entreprises que des particuliers) au profit de l'imposition de la consommation (telle que la taxe sur les ventes). Passer d'impôts progressifs et équitables à des impôts régressifs et injustes est une autre façon pour les riches de mettre la main sur l'échelle de l'équité et de la faire pencher en leur faveur.
118. Cependant, la crise actuelle de l'accessibilité financière nous offre une occasion unique de réagir et de plaider en faveur d'une approche différente. Dans cette lutte, il est essentiel de comprendre le fonctionnement de la fiscalité gouvernementale. Cela nous permet d'évaluer notre situation actuelle, de la comparer à notre passé et de nous situer par rapport aux autres provinces. Ces comparaisons révèlent un contraste saisissant : les impôts sur les riches et les entreprises étaient nettement plus élevés dans le passé et par rapport aux autres provinces.



119. Pour maintenir et renforcer les services publics essentiels qui nous ont soutenus pendant la pandémie et qui deviendront encore plus cruciaux avec le vieillissement de la

population, nous devons augmenter les impôts sur les riches. Il est essentiel que nous réagissions activement à toute réforme fiscale proposée et que nous défendions un système qui reflète les souhaits de la grande majorité des Ontariens (). Cela inclut un impôt sur la fortune, soutenu par 89%, et des impôts plus élevés sur les riches et les entreprises, soutenus par 80%.¹ En fin de compte, toute modification de notre système fiscal doit rétablir un sentiment d'équité et donner la priorité au bien-être des citoyens ordinaires plutôt qu'aux intérêts des riches et des puissants.

Il est essentiel que nous réagissions activement à toute réforme fiscale proposée et que nous défendions un système qui reflète les souhaits de la grande majorité des Ontariens. Cela inclut un impôt sur la fortune, soutenu par 89 % des Ontariens, et des impôts plus élevés sur les riches et les entreprises, soutenus par 80 % d'entre eux.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

120. Plaider en faveur d'un cadre fiscal qui impose des contributions équitables aux entreprises et aux couches aisées de la société, afin qu'elles s'acquittent de leurs obligations en matière de soutien aux services publics et au bien-être de la société.
121. Appeler à la mise en œuvre d'un impôt sur la fortune ciblant ceux qui ont accumulé des richesses importantes.
122. Faire pression pour que des mesures strictes soient prises afin de lutter contre l'évasion fiscale par l'exploitation de failles et de comptes offshore, en garantissant la responsabilité et l'équité de notre système fiscal.
123. Plaider pour la cessation des allègements fiscaux excessifs et des concessions accordées aux entreprises et aux personnes fortunées, en réorientant les ressources vers des initiatives qui profitent à l'ensemble de la communauté.
124. Exiger l'affectation de taxes aux services publics qui favorisent l'équité au sein de nos communautés, tels que des logements abordables et des transports accessibles.

Tory Lip Service

125. Le gouvernement Ford cherche désespérément à donner l'impression d'être l'ami des travailleurs, bien qu'il n'offre rien pour améliorer leur vie matérielle. Récemment, le

¹ https://www.broadbentinstitute.ca/tax_fairness_survey

gouvernement a présenté cinq projets de loi distincts, intitulés sans ironie « *Travailler pour les travailleurs* ». Ils n'offrent rien de substantiel et l'intention réelle de cette législation est de faire les gros titres des journaux et de donner l'image d'un gouvernement du côté des travailleurs.

126. Ces projets de loi s'inscrivent dans le cadre d'une tentative plus large de limiter les dégâts de la part d'un gouvernement qui tente de se débarrasser rapidement de la loi

Le mépris de M. Ford pour les travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non, a été l'une des pièces maîtresses de son gouvernement. Toutefois, ses prédécesseurs libéraux ont eux aussi piétiné les droits de négociation collective en adoptant des lois de retour à l'emploi.

124 qui a été jugée inconstitutionnelle à deux reprises. Bien entendu, les travailleurs du secteur public de la province n'oublieront pas de sitôt les ravages que la loi 124 a causés dans nos vies en plafonnant les salaires à 1 % à un moment où les taux d'inflation atteignaient des niveaux historiques. Grâce à notre travail collectif, y compris celui du mouvement syndical dans son ensemble, nous avons réussi à retirer la loi 124 des livres.

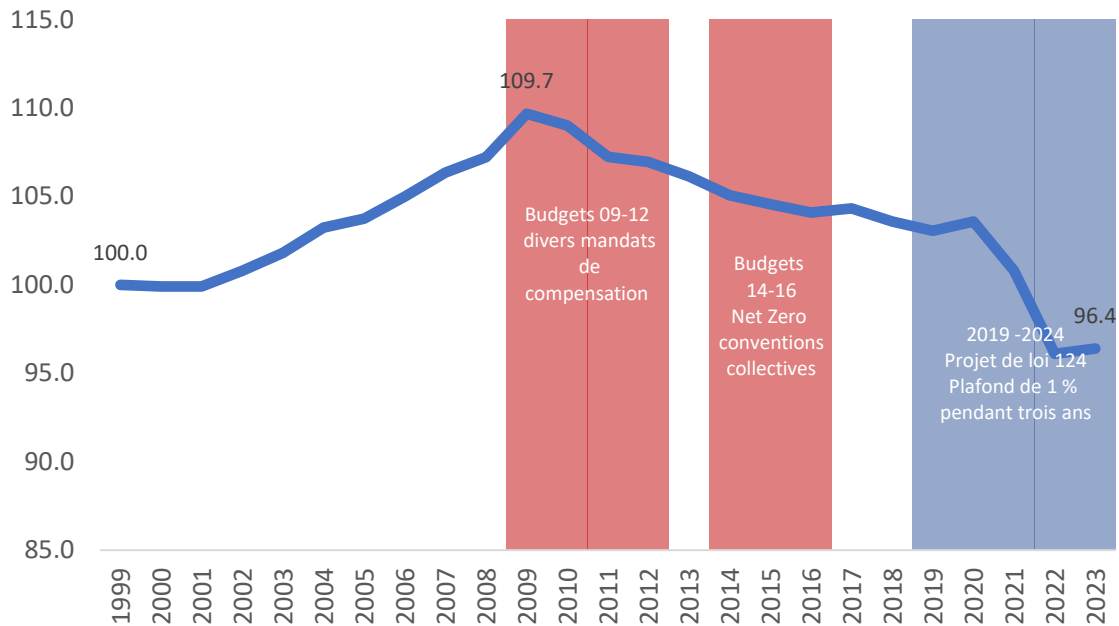
127. Mais cela fait partie d'une longue histoire d'attaques contre les travailleurs de

la province. Lorsque Ford est arrivé au pouvoir en 2018, l'un de ses premiers textes législatifs a été le projet de loi 2, qui a légiféré sur le retour au travail des travailleurs de l'Université de York. Il a également adopté le projet de loi 47, qui a considérablement réduit les protections des travailleurs, plus particulièrement en éliminant les congés de maladie payés, en arrêtant une augmentation du salaire minimum et en rendant plus difficile la syndicalisation.

128. Le mépris de Ford pour les travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non, a été l'une des pièces maîtresses de son gouvernement. Cependant, ses prédécesseurs libéraux ont également piétiné les droits de négociation collective avec des lois de retour à l'emploi.

129. Il est déplorable qu'au cours de 12 des 15 dernières années, les travailleurs du secteur public de cette province se soient vu imposer soit un mandat de négociation, soit une législation sur les salaires. La baisse de nos salaires réels au cours de cette période est une cause directe du mépris des conservateurs et des libéraux à l'égard des travailleurs.

Salaires réels dans le secteur public provincial vs Mandats de négociation et législation Lib/PC



130. Heureusement, à l'heure actuelle, il n'y a pas de mandat de négociation ou de législation ayant un impact direct sur nos salaires, ce qui fait que la période actuelle est riche en possibilités. Les sondages sur les taux d'approbation des syndicats sont également proches de leurs plus hauts niveaux historiques et les grèves record ont conduit à une augmentation du militantisme syndical. Le moment est venu de rattraper 15 années de baisse des salaires, d'augmenter le taux de syndicalisation et de renforcer nos conventions collectives pour nous aider à relever les défis inconnus auxquels les travailleurs pourraient être confrontés, tels que l'intelligence artificielle.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

131. Participer à des campagnes d'envergure menées par les travailleurs, comprenant des grèves, des actions de solidarité, des grèves sauvages et une résistance à la législation préjudiciable aux travailleurs.
132. Maintenir des mécanismes de soutien et des ressources pour tous les membres dans les situations de négociation difficiles, y compris l'assistance en cas de grève.
133. Collaborer avec le SCFP national pour veiller à ce que les travailleurs de toute la province puissent exercer leur droit de se syndiquer et améliorer leurs conditions de travail.

134. Aider les syndicats locaux dans leurs initiatives d'organisation et de renforcement du pouvoir des travailleurs, en mettant particulièrement l'accent sur la sensibilisation individuelle des membres.
135. Plaider pour que les syndicats locaux obtiennent les coordonnées de leurs membres auprès des employeurs, afin de permettre un engagement individuel efficace et de renforcer notre mouvement de travailleurs.
136. Poursuivre les efforts de collaboration avec des partenaires syndicaux et communautaires tels que Justice pour les travailleurs et Justice pour les travailleurs migrants pour faire avancer des questions allant au-delà des préoccupations liées au lieu de travail, y compris des questions plus larges de justice sociale.
137. Promouvoir les ressources existantes en matière de grève pour les syndicats locaux qui planifient des actions de grève.
138. Continuer à soutenir les conférences de négociation coordonnées aux niveaux provincial et national.

Privatisation

139. La privatisation croissante des services publics en Ontario met en péril le bien-être des travailleurs et la qualité des services essentiels. La privatisation nuit au bien public, entraînant souvent une augmentation des coûts, une diminution de la qualité des services et des pertes d'emploi. Nous devons résister activement à la menace constante de la privatisation et de la sous-traitance.
140. Les efforts incessants du gouvernement conservateur de M. Ford pour privatiser et réduire les services essentiels, notamment dans le secteur des soins, touchent de façon disproportionnée les femmes, les personnes racialisées et les communautés marginalisées. Non seulement cela nuit au bien-être des travailleurs eux-mêmes, qui souffrent déjà d'un salaire inadéquat, d'avantages sociaux limités et d'une vulnérabilité à diverses formes d'abus, mais cela met également en péril la qualité et l'accessibilité des soins pour tous les Ontariens et Ontariennes. Nous devons reconnaître que ces attaques font partie d'un programme plus large qui donne la priorité au profit plutôt qu'aux personnes.
141. Nous continuerons à mener des recherches, à impliquer le public et à mener des actions directes pour exposer les coûts cachés et les conséquences négatives de la privatisation, en soulignant l'importance des services publics fournis par des travailleurs dévoués.

142. En outre, nous devons renforcer les conventions collectives afin d'y inclure des dispositions qui protègent contre la sous-traitance et sauvegardent les droits des travailleurs.

143. Le dernier exemple en date de privatisation provinciale est celui de la Banque de l'infrastructure de l'Ontario. Bien que le gouvernement ait rebaptisé la banque en Fonds ontarien pour la construction (FOC), qui fait moins penser à une entreprise, il s'agit toujours d'une tentative néfaste de répondre aux besoins de la province en matière d'infrastructures. Créée avec la promesse d'attirer les investissements privés, tels que les régimes de retraite, le FOC est plutôt devenue un moyen de privatiser les actifs publics et d'accabler les Ontariens d'une dette à long terme.

144. Le manque de transparence du FOC est très préoccupant. Les projets sont sélectionnés à huis clos, sans que le public n'ait son mot à dire ou ne soit consulté. Ce manque de responsabilité soulève des questions sur les priorités du FOC et sur la question de savoir si elles servent réellement l'intérêt public.

145. En outre, la dépendance du FOC à l'égard du financement privé est une approche coûteuse. Les investisseurs privés exigent des rendements plus élevés que les emprunts publics, ce qui signifie que les projets financés par le biais du FOC sont en fin de compte plus coûteux pour les contribuables. Cette augmentation du fardeau des coûts est inacceptable, en particulier lorsque les Ontariens luttent déjà contre l'augmentation du coût de la vie.

Au lieu de donner la priorité à la privatisation, le gouvernement devrait se concentrer sur l'investissement public direct dans les infrastructures, comme il le fait depuis des générations. Cela permettrait de s'assurer que les projets sont choisis en fonction des besoins publics, et non des profits privés, et d'éviter les coûts inutiles associés au financement privé.

146. Au lieu de donner la priorité à la privatisation, le gouvernement devrait se concentrer sur l'investissement public direct dans les infrastructures, comme nous l'avons fait depuis des générations. Cela permettrait de s'assurer que les projets sont choisis en fonction des besoins publics, et non des profits privés, et d'éviter les coûts inutiles associés au financement privé.

Ce que le SCFP de l'Ontario fera :

147. Lutter contre la privatisation des services publics et plaider en faveur de l'externalisation du travail, en s'opposant notamment aux formes non traditionnelles de privatisation.
148. Lancer une campagne globale contre la privatisation ou en faveur des services publics qui pourrait devenir le foyer de tous les travaux réalisés contre la privatisation et la sous-traitance.
149. Collaborer avec nos alliés syndicaux et communautaires pour réclamer la fin des mesures d'austérité qui sapent les services publics.
150. Exiger des investissements substantiels dans les services publics qui correspondent aux capacités financières de l'Ontario et aux besoins de ses habitants.
151. S'opposer vigoureusement à toute tentative de privatisation des services publics essentiels dans tous les secteurs.
152. Soutenir activement les secteurs et les sections locales pour qu'ils organisent des campagnes vigoureuses d'embauche interne afin de réintégrer dans l'entreprise des travaux qui avaient été privatisés.
153. Continuer à travailler avec nos partenaires syndicaux et communautaires pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il améliore la législation sur le travail et l'emploi en Ontario, notamment en s'attaquant aux exclusions discriminatoires dans la Loi sur les relations de travail de l'Ontario et la Loi sur les normes d'emploi.
154. Collaborer avec nos comités de santé et de sécurité et de lutte contre la violence sur le lieu de travail pour plaider en faveur de l'application des normes existantes en matière de santé et de sécurité liées à la violence sur le lieu de travail. En outre, nous soutiendrons les comités locaux de santé et de sécurité sur le lieu de travail en demandant aux employeurs d'empêcher que la violence ne soit normalisée comme faisant partie du travail.
155. Nous plaiderons en faveur d'une extension de la couverture de la CSPAAT, afin que les travailleurs blessés ou malades bénéficient du soutien et des prestations nécessaires. En outre, nous ferons pression pour une application plus stricte des lois sur la santé et la sécurité, afin de tenir les employeurs responsables du maintien de lieux de travail sûrs. En outre, nous défendrons l'idée d'une formation obligatoire en personne pour la

certification en matière de santé et de sécurité, en reconnaissant que l'apprentissage pratique est essentiel pour garantir que les travailleurs possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour se protéger et protéger leurs collègues sur le lieu de travail.

156. Faire pression pour l'établissement de critères clairs de présélection des travailleurs exerçant des professions à haut niveau de stress pour les demandes d'indemnisation au titre des traumatismes psychiques, afin de garantir un accès rapide à l'aide et au traitement nécessaires. Nous collaborerons avec des experts, des chercheurs et des représentants des travailleurs pour élaborer des politiques fondées sur des données probantes qui reconnaissent les défis uniques auxquels sont confrontés ces travailleurs et qui accordent la priorité à leur bien-être mental.
157. Explorer des stratégies pour relever les défis posés par les avancées technologiques, en particulier l'intelligence artificielle, au sein des services publics, en mettant l'accent sur l'élaboration d'un langage de négociation pour préserver les emplois et l'intégrité des services publics.
158. Poursuivre notre collaboration avec le groupe de travail conjoint de la FTO et de l'ONPD sur l'intelligence artificielle (IA) afin de relever les défis que pose l'IA pour l'emploi et le bien-être des communautés. Il s'agit notamment d'examiner comment la technologie peut perpétuer les discriminations et les préjugés existants.
159. Collaborer avec les secteurs et les syndicats locaux pour exiger une compensation rétroactive pour les travailleurs touchés par les aspects inconstitutionnels du projet de loi 124. Par le biais d'une force d'action collective et progressive, le gouvernement pour faciliter la reprise des négociations pour les augmentations salariales et allouer des fonds pour soutenir ces ajustements.

Conclusion

160. Ce plan d'action n'est pas un simple document ; c'est une déclaration de notre engagement inébranlable en faveur d'un avenir où le bien-être des travailleurs et la santé de notre planète sont prioritaires. Nous sommes solidaires des travailleurs de tous les secteurs et mouvements, et reconnaissons l'interconnexion de nos luttes. Inspirés par des moments historiques d'action collective, comme la grève générale du 1er mai des Travailleurs unis de l'automobile prévue en 2028, nous embrassons le pouvoir de la solidarité et de l'action unifiée. Ce plan est un appel aux armes, un plan directeur pour transformer notre vision en réalité. En nous organisant, en nous mobilisant et en plaidant sans relâche, nous construirons un mouvement capable non seulement de

surmonter ces crises, mais aussi d'en sortir plus fort, plus uni et plus déterminé que jamais à créer un monde juste et équitable pour tous.

Si je dois mourir

Refaat Alareer

Si je dois mourir,
vous devez vivre
pour raconter mon histoire
pour vendre mes affaires
acheter un morceau de tissu
et quelques cordes,
(le rendre blanc avec une longue queue)
pour qu'un enfant, quelque part à Gaza
en regardant le ciel dans les yeux
attendant son père qui est parti dans un incendie -
et ne dit adieu à personne
pas même à sa chair
pas même à lui-même -
voit le cerf-volant, mon cerf-volant que tu as fabriqué, voler en haut,
et pense un instant qu'un ange est là
ramenant l'amour.
Si je dois mourir
que ça porte d'espoir,
que ça soit une histoire.

